

PREFET DE LA MARTINIQUE

Fort-de-France, le 13 AOUT 2013

Communiqué de presse :

Allocation pour la diversité dans la fonction publique Ouverture de la campagne 2013 - 2014

L'allocation pour la diversité dans la fonction publique est destinée à soutenir financièrement les candidats les plus méritants à préparer certains concours de la fonction publique.

Ce dispositif est destiné prioritairement **aux candidats aux concours** qui, du fait de leur situation géographique et/ou sociale et familiale, n'ont pas les mêmes facilités que les autres pour accéder à des préparations de qualité.

Les bénéficiaires concernés sont soit des **étudiants**, soit des **personnes sans emploi titulaires d'un diplôme leur permettant de présenter un concours de la fonction publique de catégorie A ou B**.

Les personnes intéressées, répondant à ces critères, peuvent télécharger le dossier **sur le site de la préfecture de la région Martinique : www.martinique.pref.gouv.fr**

Le nombre d'allocations pour la Martinique pour l'année 2013-2014 est de 15. La sélection sera faite par un jury selon les critères réglementaires définis.

La date limite de réception des demandes est fixée au 24 septembre 2013.

Les dossiers peuvent ensuite être :

- déposés au pôle courrier de la préfecture, rue Victor Sévère, rez-de-chaussée du bâtiment C, **les lundi, mardi et jeudi de 7h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30, et les mercredi et vendredi de 7h30 à 12h30 ;**

ou

- expédiés par voie postale à l'adresse suivante : Préfecture de la région Martinique – B.P 647-648, 97262 Fort-de-France Cedex.

Pour toute information sur ce dispositif, vous pouvez contacter le bureau des actions de l'état de la préfecture au **05 96 39 38 26**.

Pour le Préfet et par délégation
le Secrétaire Général de la Préfecture
de la Région Martinique



Philippe MAFFRE